

**CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET
HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)**

**Projet d'Appui à la collaboration sous -régionale pour la conservation et
l'utilisation durable des écosystèmes de forêts d'Afrique Centrale**

***Rapport du Comité Directeur du Plan
d'Action Stratégique (PAS)
(Projet RAF/98/G42)***

**Secrétariat CEFDHAC
UICN-Bureau Régional
Pour l'Afrique Centrale
B.P 5506
Yaoundé
Cameroun**

**Tél : (237) 21 64 96
Fax : (237) 21 64 97
E-mail : roca.iucn@camnet.cm**

**COMMUNIQUÉ FINAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU PROJET D'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION
STRATÉGIQUE (PAS) RÉGIONAL POUR LA CONSERVATION DES
RESSOURCES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE DES ÉCOSYSTÈMES DU BASSIN DU CONGO (PROJET
RAF/98/G42)**

Le 30 juillet 2000 s'est tenue à l'hôtel Novotel de Bujumbura (Burundi) une réunion du Comité Directeur du projet d'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique (PAS) régional pour la conservation des ressources de l'environnement et de la diversité biologique des écosystèmes du bassin du Congo (projet RAF/98/G42).

1. Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion étaient de :

- Faire le point sur les activités menées du 16 juin 1999 au 30 juillet 2000 ;
- Formuler des recommandations pour la finalisation du projet.

2. Participants

Ont pris part à cette réunion :

- Son Excellence Monsieur Jean Pacifique Nsengiyumva, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement du Burundi, Président en exercice de la CEFDHAC, Président ;
- Les Parlementaires du Gabon et du Burundi ;
- M. Assitou Ndinga, Secrétaire Général de la CEFDHAC ;
- Le Chargé de Programme du PNUD à Bujumbura ;
- Le Coordonnateur du Projet d'Appui à la CEFDHAC ;
- Les Correspondants Nationaux du Burundi et de la Guinée Equatoriale ;
- Les Directeurs Généraux du Burundi et de la République Centrafricaine ;
- Les experts régionaux ;
- Les ONG du Gabon, du Burundi, du Cameroun, du Congo, de la République Démocratique du Congo et de la République Centrafricaine.

3. Présentation du rapport d'avancement du projet

La réunion a débuté par une brève introduction du Secrétaire Général de la CEFDHAC, présentant le contexte de mise en œuvre du projet marqué par l'intérêt accru des parties prenantes au Processus de Brazzaville pour une institutionnalisation de ce Processus ; et rappelant le rôle d'appui du GEF/PNUD.

Le Président en exercice de la CEFDHAC a ensuite procédé à l'ouverture des travaux de la réunion du Comité Directeur du projet PAS, en insistant sur les raisons de la tenue de cette réunion à Bujumbura et sur l'importance de ce projet.

Les principaux points suivants ont alors été traités :

- Revue des rapports technique et financier ;
- Revue du Plan d'Action Stratégique (PAS) sous-régional pour la conservation des ressources de l'environnement et de la diversité biologique des écosystèmes du bassin du Congo;
- Développement des propositions de projets permettant la mise en œuvre du PAS ;
- Durée de prolongation du projet.

En outre, les documents suivants ont été présentés aux participants à la réunion :

- Le rapport d'activités, du début du projet (16 juin 1999) au 30 juillet 2000;
- Le rapport financier du Projet ;
- L'avant-projet du PAS amendé.

4. Compte-rendu des discussions

Le rapport présenté par le Secrétaire Général de la CEFDHAC a été discuté et hautement apprécié par les participants. Un certain nombre de points pour la réussite du projet a été identifié. Il s'agit notamment de :

- La nécessité de rappeler que les réunions des Comités Directeurs ou de pilotage des projets d'appui à la CEFDHAC, parmi lesquels le PAS, sont convoquées et présidées par le Président en exercice de ce Processus ;
- L'importance que le PAS soit conduit par les Etats dans la mesure où leur rôle est fondamental sur les questions relatives à la gestion de la diversité biologique transfrontière,
- La nécessité de finaliser le projet PAS ;
- La nécessité d'utiliser rationnellement les moyens encore disponibles et d'entamer dans les meilleurs délais les contacts avec les donateurs potentiels pour trouver les moyens additionnels en vue de finaliser le PAS selon le calendrier adopté.

5. Recommandations

Le Comité Directeur recommande:

- Conformément à la Déclaration du GEF-PNUD faite lors de la 3ème Conférence de la CEFDHAC, que le GEF-PNUD poursuive son appui à la CEFDHAC pour la finalisation et la diffusion du PAS ainsi que pour l'organisation de la Table-ronde des bailleurs de fonds ;
- Que le PNUD autorise le paiement des honoraires des Consultants ayant travaillé sur l'avant-projet du PAS ;
- Que le Président en exercice de la CEFDHAC prenne contact avec le GEF-PNUD pour la désignation d'un cadre du Secrétariat de la CEFDHAC qui sera chargé de la gestion quotidienne du projet;
- Que le Président en exercice rende compte à toutes les Hautes Autorités nationales, y compris les Présidents des Parlements, les Donateurs du Processus de Brazzaville et les ONG de l'avancement du PAS.

Le Comité Directeur recommande également que les autres donateurs de la CEFDHAC, notamment CARPE/USAID, la Commission européenne et les Pays-Bas, apportent leur appui multiforme à la finalisation du projet PAS.

Pour terminer, la réunion du Comité Directeur a félicité Monsieur Ndinga Assitou, Secrétaire Général de la CEFDHAC, et son équipe pour leur courage et leur dévouement à la cause de la conservation des ressources de la diversité biologique en Afrique centrale.

Fait à Bujumbura le 30 juillet 2000

Pour le Comité Directeur

Jean Pacifique Nsengiyumva
Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Président en exercice de la CEFDHAC

ANNEXES

**ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CEFDHAC A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU PLAN D'ACTION SOUS-REGIONAL POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DANS LES PAYS DU BASSIN DU CONGO.
BUJUMBURA, LE 30 JUILLET 2000**

Honorable Parlementaire,

Monsieur le Secrétaire Général de la CEFDHAC,

Mesdames, Messieurs les participants,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un agréable devoir de procéder à l'ouverture solennelle de la Réunion du Comité Directeur mis en place dans le cadre des activités du projet d'élaboration d'un Plan d'Action sous-régional pour la conservation et l'utilisation durables des ressources de la diversité biologique dans les pays du Bassin du Congo.

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter, au nom du Gouvernement du Burundi et en mon nom propre, la bienvenue dans notre pays et de vous adresser mes vifs remerciements pour avoir bien voulu répondre à cette invitation.

Comme vous le savez aussi bien que moi, dès sa conception, le projet d'élaboration du Plan d'Action Stratégique (PAS) Sous-régional pour la diversité biologique des écosystèmes du Bassin du Congo, lancé par la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) au mois de juin 1999, visait quatre objectifs.

Premièrement, il s'agissait d'élaborer un cadre stratégique pour les activités de conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo. Deuxièmement, il fallait identifier les problèmes prioritaires communs, partagés et transfrontaliers. Troisièmement, il convenait de formuler une ou plusieurs propositions de projets en vue de résoudre ces problèmes et enfin, mobiliser les ressources financières nécessaires, par la promotion de la coopération pour le financement durable des programmes de conservation des ressources communes, partagées et transfrontalières ; et de mettre en place un mécanisme de financement permettant de pérenniser les actions de gestion durable.

Ce Projet ne pouvait cependant prendre réellement corps que dans le respect d'un développement humain durable, qui devait permettre une approche négociée et participative.

Excellences,

Mesdames,

Messieurs,

Au mois de juin 1999, a commencé la mise en œuvre du projet d'élaboration du PAS, avec le financement du GEF/PNUD avec un complément du projet d'appui au Processus de Brazzaville financé par les Pays-Bas et la commission européenne.

Le Plan d'Action Stratégique se veut être une concrétisation de la CEFDHAC, premier forum de la sous-région, né de la volonté des Etats eux-mêmes pour une gestion durable de leurs ressources naturelles.

Sans parcourir tout le programme de cette réunion, je voudrais porter notamment à votre connaissance que les présentes assises sont, pour nous, une occasion de faire une analyse rétrospective du cheminement du projet du Plan d'Action Stratégique, depuis le commencement de la mise en œuvre de ce projet, jusqu'à la troisième CEFDHAC tenue à Bujumbura.

Vous aurez également à finaliser le Plan d'Action Stratégique, sur base des recommandations combien riches adoptées à la 3^{ème} CEFDHAC et d'émettre toutes propositions de projets utiles à la mise en œuvre du contenu de ce Plan d'action.

Une fois validé, le document de Plan d'Action Stratégique passera nécessairement par une phase de publication et diffusion, pour être largement connu de toutes les parties prenantes dans la conservation et l'utilisation durable des ressources de la diversité biologique dans les pays du Bassin du Congo.

Je m'en voudrais de terminer mon propos sans réitérer encore une fois mes remerciements envers vous tous qui avez bien voulu participer à ces assises.

Je remercie également le Secrétariat de la CEFDHAC et tous les Bailleurs de fonds, pour le soutien qu'ils ne cessent d'apporter à nos pays, pour nous soutenir dans nos efforts de développement durable, notamment dans les domaines de la gestion des ressources forestières, de la biodiversité et de l'environnement.

C'est sur ces mots de remerciements que je déclare ouverte, la réunion du Comité Directeur du Plan d'Action Sous-régional pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la diversité biologique dans les pays du Bassin du Congo.

Je vous remercie.

ANNEXE II :**DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA
CEFDHAC A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA REUNION DU
COMITE DIRECTEUR DU PLAN D'ACTION SOUS-REGIONAL POUR
LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES
RESSOURCES DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DANS LES PAYS DU
BASSIN DU CONGO.****Bujumbura, le 30 juillet 2000.**

Excellence Monsieur le Président en exercice de la CEFDHAC,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques semaines, nous avons clos ici les travaux de la 3^{ème} conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale. Cette Conférence marque une nouvelle étape dans le développement du processus dit de Brazzaville.

De la Conférence de Bujumbura, on peut retenir plusieurs faits et je voudrais ici évoquer ce qui suit :

- Cette Conférence, vous le savez a décidé de l'élaboration des Statuts du Processus de Brazzaville et mandat a été donné au Président en exercice de la Conférence de s'assurer que ces textes sont élaborés
- Un autre fait que je voudrais évoquer ici c'est que la Conférence a approuvé ce que nous appelons PAS, le Plan d'Action Stratégique sous régional pour la conservation des ressources de l'Environnement et de la diversité biologique des écosystèmes du Bassin du Congo.

A ces deux faits je voudrais évoquer un autre fait, c'est que le Président de la Conférence, nous l'avons constaté, il y a eu comme un renforcement de la capacité des organisations non gouvernementales et des Parlementaires à intervenir dans les débats sous régionaux.

Ces parties prenantes au Processus de Brazzaville par leur contribution à ce débat ont montré qu'il fallait compter avec elles au développement du Processus de Brazzaville et c'est aussi pour cela que nous pensons que quand nous avons recommandé l'institutionnalisation du Processus intergouvernemental mais un processus qui prenne en compte les sensibilités de tous ceux qui interviennent dans les écosystèmes de forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans le cadre du projet de la mise en oeuvre du projet PAS. Quels sont nos objectifs par rapport à cette réunion appelée réunion du comité directeur du projet PAS ?

Il nous faut d'abord faire le point, analyser la situation jusqu'à date. En plus de cela, il faudra nous accorder sur les étapes futures, sur les actions à mener pour que nous puissions finaliser ce projet dans les meilleures conditions possibles.

Je souhaite que chaque participant contribue pour que nous puissions d'ici en disant "**j'ai une meilleure contribution de ce projet**".

Je vous remercie.

ANNEXE III :

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CEFDHAC A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU PLAN D'ACTION SOUS-REGIONAL POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DANS LES PAYS DU BASSIN DU CONGO.

Bujumbura, le 30 juillet 2000.

Honorable Parlementaire,

Monsieur le Secrétaire Général de la CEFDHAC,

Mesdames, Messieurs les participants,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est encore une fois un honneur et un plaisir pour moi d'être parmi vous pour évaluer le pas que nous venons de franchir après cette journée d'échanges sur le Plan d'Action Sous - régional pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la diversité biologique dans les pays du Bassin du Congo.

Permettez - moi de vous remercier pour le courage et l'abnégation dont vous venez de faire preuve pendant cette journée de travail intense, qui était pourtant consacrée au repos.

Comme il avait été prévu lors de l'ouverture des présentes assises, vous venez notamment de passer en revue le cheminement du Projet du Plan d'Action stratégique depuis son démarrage jusque à la 3^{ème} CEFDHAC et venez de constater qu'il reste à faire pour une meilleure mise en œuvre de ce Plan.

La CEFDHAC que je préside en ces moments fera bon usage de toutes les recommandations que vous venez de formuler. Je promets notamment de faire tout ce qui est dans mes possibilités pour renforcer les relations avec le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les autres partenaires impliqués dans le processus de gestion et de conservation durable des ressources de la diversité biologique et d'assurer tout le suivi nécessaire des recommandations que vous venez de formuler.

Mesdames,

Messieurs,

Avant de clôturer cette réunion, permettez-moi encore une fois de vous remercier pour avoir accepté de répondre spontanément à notre invitation.

Je profite de la même occasion pour réitérer mes remerciements envers les bailleurs de fonds et plus particulièrement le GEF-PNUD, le programme régional sur l'environnement en Afrique Centrale, la Commission Européenne et les Pays Bas pour le soutien qu'ils ont consenti pour la réussite des présents travaux.

Je m'en voudrais de terminer mon propos sans remercier sincèrement les Experts Nationaux et Internationaux pour la qualité de leurs travaux, ainsi que le Secrétariat de la CEFDHAC pour la manière dont il a conduit ces derniers.

C'est sur ces mots de remerciements que je déclare close la réunion du Comité Directeur du Plan d'Action Sous-régional pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la diversité biologique dans les pays du Bassin du Congo.

Je vous remercie.

ANNEXE IV :

LISTE DES PARTICIPANTS A LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PLAN D'ACTION SOUS – RÉGIONAL POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DANS LES PAYS DU BASSIN DU CONGO.

Novotel - Bujumbura, 30 juillet 2000

BURUNDI

1. Jean Pacifique NSENGIYUMVA
Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P 631 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com

2. Jérôme KARIMUMURYANGO
Directeur Général de l'INECN et Correspondant National de la CEFDHAC
B.P. 2757 BUJUMBURA
Tél 00 257 23 4304
Fax : 00 257 40.30.32
E-mail : cbozone@cbinf.com

3. Stany NSABUWANKA
Parlementaire
B.P. 120 BUJUMBURA
Tél/Fax :00 257 23 3665
Mobile : 924 853
E - mail : inecnfd@cbinf.com

4. Evariste NGENDAKUMANA
Parlementaire
B.P. 3523 BUJUMBURA
Tél: 00 257 215245
Mobile : 821.124
E - mail : inecnfd@cbinf.com

5. Louis NDUWIMANA
Chargé de Programme au PNUD – Burundi
Tél. : 00 257 22 3135
E - mail : inecnfd@cbinf.com

6. Etienne KAYENGEYENGE
Directeur Général de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P. 2847 BUJUMBURA
Tél: 00 257 213257
Fax : 00 257 24 1205
e-mail : dgate@cbinf.com
7. Agapit KABWA
Conseiller au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com
8. Boniface NYAKAGENI
Conseiller au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com
9. Anaclet NZIRIKWA
Conseiller juridique au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com
10. Herménégilde NTITANGURANWA
Conseiller au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com
11. Jean Donatien NSHIMIRIMANA
Représentant légal PES
Tél. : 00 257 22 4491
Mobile : 0921 376
B.P. 858 BUJUMBURA
E - mail : inecnfd@cbinf.com
12. Astère BARARWANDIKA
Directeur des Forêts
B.P. 1716 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 5012
E - mail : inecnfd@cbinf.com

13. Marie Josée BIGENDAKO
Professeur-Chercheur
Université du Burundi
Membre du groupe de contact
B.P. 2561 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 5556
Mobile : 0922350
E-mail : jbigendako@hotmail.com
14. Herménégilde NIYUNGEKO
RTNB
B.P. 1400 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 3742
E-mail : inecnfd@cbinf.com
15. Jean-Marie HICINTUKA
Journaliste ABP
BP : 2870 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 3105
Mobile : 0923762
E-mail : inecnfd@cbinf.com
16. Dorothée NAHAYO
Journaliste
RTNB
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 3742
Mobile : 0923 524
E-mail : inecnfd@cbinf.com
17. Yvonne UWERA
Journaliste
Tél: 00 257 22 5654
B.P. 1900 BUJUMBURA
E-mail : inecnfd@cbinf.com
18. Chantal NIMBONA
Journaliste
A.B.P.
B.P. 2870 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 3105
Mobile : 0923757
E-mail : inecnfd@cbinf.com

19. Philibert BAZOMBANZA
Journaliste
CCIB-FM+
B.P. 313 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 2280
E - mail : philibertba@yahoo .fr
20. Espérance NTIRANYIBAGIRA
Journaliste
Radio CCIB FM+
E- mail : ntiranes@yahoo.fr
21. Alexandre RUTOMBONYE
RTNB
Tél: 00 257 22 3742
E - mail : inecnfd@cbinf.com
22. Vital HARERIMANA
RTNB
Tél: 00 257 22 3742
E - mail : inecnfd@cbinf.com
23. Ildephonse BARAGASIKA
Journaliste «Le Renouveau »
Schola UWANYIRIGIRA
Journaliste «PPB »
Tél. : 00 257 22 5411
E - mail : inecnfd@cbinf.com
24. Augustin KABAYABAYA
Journaliste RTNB
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 4544
E - mail : inecnfd@cbinf.com
25. Didace SUNZU
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 4477
Journaliste RTNB
E - mail : inecnfd@cbinf.com
26. Valentin NDAYISHIMIYE
Journaliste RTNB
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél: 00 257 22 4760
E - mail : inecnfd@cbinf.com

CAMEROUN

27. Assitou NDINGA
 Secrétaire Général de la CEFDHAC
 BP 5506 YAOUNDE
 Tél. : 237216496
 Fax : 237216497
 E – mail : nda.iucn@camnet.cm
28. Cleto NDIKUMAGENGE
 Assistant au Coordonnateur du Projet d'Appui à la CEFDHAC
 BP 5506 YAOUNDE
 Tél. : 237216496
 Fax : 237216497
 E - mail : cleto.cefdhac-iucn@camnet.cm
29. Jeanne-Marie MINDJA
 GRAMUE\REFADD
 B.P.12909, Yaoundé
 Tél: 22-21-35
 Fax : 22-98-88
 E-mail : fmindja@yahoo.gr
30. Eyaane NSENGUE BANNISTER
 Représentant du Ministère de l'Environnement et des Forêts-CAMEROUN
 Secrétariat Permanent à l'Environnement
 B.P 2705 Messa Ydé B.P. 6168 Yaoundé
 Tél: 221106 – 22 226909
 Fax : 22 1225
 E mail : eyaanensengue@yahoo.fr
31. Timothée FOMETE
 Consultant
 B.P.271 Dschang – Cameroun
Timfomete@iccnnet.cm
32. Angèle LUH MBAZOA
 Communication
 UICN
 B.P. 5506 Yaoundé
E-mail.angele-luh@camnet.cm
 Tél:237-2164.96
33. Samuel MAKON WEHIONG
 Coordonnateur du Projet d'Appui à la CEFDHAC
 B.P. 5506 Yaoundé
 Tél: 21 6496
 Fax : 21 64 97
E-mail.makon.cefdhac-iucn@camnet.cm

34. SOUNNE THIRAKUL
 Coordonnateur du Programme/UICN-BRAC
 B.P. 5506 Yaoundé
 Tél: 21 6496
 Fax : 21 64 97
E-mail.sthirakul.iucn@camnet.cm

CENTRAFRIQUE

35. Patrice PASSE SANAND
 Coordonnateur National Adjoint du RONGED
 (Réseau des ONG d'Environnement et du Développement Durable)
 B.P. 3259 BANGUI
 Tél: 236 61 4300
 Fax : (236)61.35.61 /610975
 E-mail : passesanand@yahoo .fr
36. Rubens NAMBAÏ
 Directeur Général des Eaux, forêts, chasses et Pêches
 B.P. 830-BANQUI (RCA)
 Ministère de l'Environnement, des Eaux, forêts, chasses et Pêches.
 Tél: (236)-64-05-63/(236)-61-43-10
 Fax : (236)-61-57-41

CONGO BRAZZAVILLE

37. Jean DIAMOUANGANA
 Directeur du Groupe d'Etude et de Recherche sur la Diversité Biologique
 B.P. 2400
 Tél: (242) 81.53.45
 Fax : (242) 81.03.30
 Brazzaville
38. Accel Arnaud NDINGA-MAKANDA
 Directeur du CNDIST
 B.P. 15440, Brazzaville
 Tél: (242) 51.44.51
 Fax : (242) 82.04.95
 E-mail accelarnaud@yahoo.fr
39. Isaac MOUSSA
 Président ANN
 (POINT FOUL RAAF)
 B .P : 5697, BRAZZAVILLE
 Tél/Fax : (242) 820495
 E-mail : is-moussa@voilà.fr

GABON

40. Jean Blaise DOUGANDAGA PAMBOU
Parlementaire
B.P. 29 Libreville
Tél: 263760/00241263760/00241293647
E-mail : jbdoug@yahoo.fr

41. Emmanuel BAYANI NGOYI
Président ONG
CIAJE/Gabon
B.P. 6652
Tél: 00 241 76.61.82
Fax :00 241 73.80.56
E-mail : e.bayani @caramail.com

GUINEE EQUATORIALE

42. Nicanor ONANZE
Jef du Bureau CEFDHAC
B.P. 840
Tél: (240) 94914
Fax : (240) 92905
E-mail : cefdhac@intnet.gq

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

43. **Gisèle MASOKA**
Assistante représentant le point focal RAAF
Est RDC (CADIC)
B.P. 6306 BUJUMBURA
Tél/Fax (257) 24 2258
E-mail : cadic@cbinf.com